Octobre 2026 | N°90

Les échos de Scy-Chazelles



La Place de l'Esplan'Art

Scy-Chazelles
Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE
COMMUNE NATURE
DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE Granit
village internet
2026
COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES
www.mairie-scy-chazelles.fr

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis. Illustrations gratuites et libres de droits Pixabay.com

Directeur de la publication : Frédéric Navrot
Responsable de la publication : Brigitte Lefebvre
Conception et mise en page : Brigitte Lefebvre
Tirage (1600 ex.) : Bureau Vallée Jouy aux Arches
12 allée des Tilleuls, 57130 Jouy aux Arches - 03 87 68 07 92

Etat Civil

Naissances



SLIK Lyne : 22/06/2026
HADDIOUI Anas : 23/06/2026
TISSIER Zoé : 06/07/2026
PAGANO Paula : 30/07/2026

Mariages



M. ZILIOLI Victor et Mme CREUSOT Barbara : 13/06/2026
M. DULAS Alexandre et Mme HAGEN Valérie : 20/06/2026
M. DELLAROSA Louis et Mme SARLES Coline : 29/08/2026

Décès



M. Jean-Claude MAHLER : 20/05/2026
Mme Charlette PERRIN née JANIN : 26/05/2026
Mme Marguerite TRÉMISOT : 04/06/2026
M. Sébastien MAHLER : 09/06/2026
Mme Nô Jeannine née MARGUE : 12/06/2026
Mme Bernadette BLAISE : 14/06/2026
Mme Geneviève Anne-Marie CLEMENT : 20/06/2026
Mme Anneliese DROUCHON née FIEBERT : 21/06/2026
Mme Huguette BRUNI née DERAMAIX : 21/06/2026
M. KÄHLIG Daniel : 26/06/2026
Mme Evelyne BAUMGARTNER : 28/06/2026
M. MULLER Gérard : 19/07/2026
M. FRANQUIN Claude : 23/07/2026
Mme BOLZINGER Marie-Françoise : 29/07/2026
Mme CUILLETTE Germaine née NAUMER : 19/08/2026
M. QUINIO Yvon : 20/08/2026
Mme GACQUER Océane : 24/08/2026
Mme Nicole LHEUREUX née LAMP : 29/08/2026
M. GRETHEN Jean-Paul : 02/09/2026
Mme PELISSIER Lina née SICURI : 03/09/2026
M. Pierre TRESSEL : 07/09/2026

Sommaire

Edito

Actualités

04 « Le passage » à Scy-Chazelles : quand la générosité et l'art célèbrent le lien humain
06 Quand la canicule nous a rappelé l'importance du végétal
08 La cabine à livres fait peau neuve : un nouvel écrin pour nos lectures partagées !
09 Le cercle généalogique du Pays Messin
09 NOUVEAU Mémoire d'un terroir
10 Le tri des déchets alimentaires
12 NOUVEAU Octobre rose et Novembre bleu
13 NOUVEAU Bourse aux plantes
14 NOUVEAU Concours des décorations et illuminations de Noël
15 NOUVEAU Une nouvelle mission pour les mairies
16 Réfections de chaussées et sécurisation dela voirie
16 Nouvel éclairage économique du terrain de foot
17 Vrai-Faux
18 On aime les chiens, oui mais ...
19 Informons mieux, plus vite et au bon moment

Loisirs et Jeunesse

20 Diaporama des évènements passés
22 Elles portent haut les couleurs de Scy-Chazelles
23 Animations estivales
23 Un repas à la cantine
24 A l'école, la vie reprend
26 Notre bibliothèque municipale toujours aussi dynamique

Infos pratiques



Scygéocastelloises,
Scygéocastellois,

Accueillant chaque année, au printemps, le Petit Montmartre et, en septembre dernier, le Salon du Livre, **la Place de l'Esplanade**, lieu emblématique et historique de notre commune, est devenue un rendez-vous incontournable de nos animations culturelles, très appréciées de tous.

Elle se voit désormais dotée d'un nouvel ornement artistique, avec la majestueuse sculpture en bronze que vient d'offrir Laurent Lajoye à la commune : une œuvre de près de 700 kg et de 2,50 mètres de hauteur. Un article spécifique lui est consacré dans ce bulletin, afin de mieux comprendre cette œuvre, d'en apprécier toute la portée et, surtout, de remercier Laurent Lajoye pour ce geste généreux envers notre commune.

Bien entendu, la Place de l'Esplanade ne changera pas de nom… mais, au fil du temps, ne deviendrait-t-elle pas **la Place de " l'Esplan'Art "** ?

Vous l'aurez constaté et, pour certains, subi, l'actualité de notre commune a également été marquée, cet été, comme dans de nombreuses communes de France, par un épisode caniculaire exceptionnellement long. Il a fallu s'adapter, supporter cette situation et, surtout, en tirer les enseignements pour les années à venir.

Nous n'avons pas attendu cet été pour préparer l'avenir sur les questions de sécheresse et de fortes chaleurs. Bien au contraire. Élus et services municipaux travaillent depuis plusieurs années sur différentes pistes d'action. Cet épisode caniculaire n'aura fait que conforter et accélérer certaines réflexions déjà engagées : installation d'une citerne de récupération des eaux de pluie de grande capacité, choix de végétaux adaptés aux évolutions du climat, projets d'îlots de fraîcheur végétalisés, amélioration du confort thermique des salles de classe, veille particulière auprès des personnes les plus fragiles, etc.

De nombreux projets utiles et concrets sont ainsi en perspective dans les mois à venir.

Sur un tout autre sujet, mais qui fait l'objet de très nombreuses plaintes reçues en mairie, il me semble important de rappeler quelques règles indispensables au **bien-vivre ensemble**, au bon sens et au civisme.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du territoire communal ; les déjections canines doivent être systématiquement ramassées par leurs maîtres ; les aboiements intempestifs sont interdits ; les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage ne peuvent être réalisés à certains moments, notamment les soirs et les dimanches ; enfin, le stationnement hors des parkings ou emplacements matérialisés, y compris devant son propre garage lorsqu'il se situe sur le domaine public, est interdit.

Ces sujets sont récurrents et peuvent considérablement perturber la tranquillité du voisinage. **Ces règles ne sont pas de simples recommandations : leur non-respect est susceptible d'être sanctionné**, ce qui, vous en conviendrez, n'est jamais agréable …

Pour terminer sur une note plus légère et à l'approche des fêtes de fin d'année, nous innovons cette année avec un nouveau **" concours des décorations et illuminations de Noël "**.

Son objectif est de dynamiser et de récompenser les initiatives citoyennes qui contribuent à faire de cette période une parenthèse festive et magique, pour les enfants comme pour les plus grands. Alors, laissez libre cours à votre imagination, sortez guirlandes et décorations, et surtout… **lisez bien l'article consacré à cette nouveauté !**

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal et, d'ores et déjà, **d'excellentes fêtes de fin d'année**, chaleureuses et conviviales.

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

Actualités

« Le Passage » à Scy-Chazelles : quand la générosité et l'art célèbrent le lien humain

Sur la Place de l'Esplanade, la commune de Scy-Chazelles a inauguré le 26 juin dernier une sculpture monumentale en bronze signée Laurent Lajoye. Plus qu'un geste artistique, c'est une véritable aventure humaine, symbolique et citoyenne qui s'offre désormais au regard de tous.



Un moment de fierté partagée

Il y avait une émotion palpable et un sentiment de fierté partagée sur la Place de l'Esplanade. Les élus et les proches se sont rassemblés pour assister à un moment fort de la vie de notre commune : l'inauguration officielle de la sculpture intitulée " Le Passage ".

Du haut de ses 2,50 mètres (hors socle) et portée par la noble lourdeur de ses 750 kilogrammes de bronze, l'œuvre en impose immédiatement. Pourtant, au-delà de son caractère majestueux, c'est avant tout la chaleur de son message et la noblesse du geste qui ont touché le cœur des présents.

L'art d'offrir : la belle générosité de Laurent Lajoye

Si cette installation suscite tant d'enthousiasme, c'est qu'elle est née d'un acte notable de mécénat. Son auteur scygéocastellois, Laurent Lajoye, a choisi de faire don de cette œuvre imposante à l'ensemble des habitants de Scy-Chazelles.

Comme l'a rappelé avec gratitude notre Maire Frédéric Navrot, ce n'est pas la première fois que Laurent fait preuve d'une telle bienveillance envers son village. En 2025, il avait déjà offert à la commune une magnifique aire de jeux pour enfants chemin de la Frécote, devenue depuis un lieu incontournable de rencontre, de rires et de bonheur pour les familles.

En offrant aujourd'hui "Le Passage", Laurent Lajoye réaffirme son attachement viscéral à son territoire. Comme l'a souligné le Maire dans son allocution :



« Une œuvre d'art installée dans l'espace public n'appartient jamais seulement à ceux qui l'ont imaginée ou financée. Elle devient le patrimoine de tous. Elle accompagne notre quotidien, suscite les échanges, inspire les générations futures et contribue à façonner l'identité d'un lieu. »

Que raconte "Le Passage" ? Une œuvre portée par l'espoir

Prenant à son tour la parole avec autant d'humilité que d'émotion, le sculpteur a dévoilé toute la portée poétique et philosophique de sa création. Le choix du mot « Passage » n'a rien d'un hasard : il s'articule autour de deux visions profondément inspirantes.

- Le sens spatial et historique : Scy-Chazelles est la patrie de Robert Schuman, le père bâtisseur d'une Europe unie. Depuis le belvédère où est érigée la sculpture, la vue embrasse une partie de cette Europe nouvelle. L'œuvre symbolise le franchissement d'une frontière invisible : la transition d'une Europe autrefois déchirée par les guerres vers une communauté fraternelle qui connaît, depuis plus de 80 ans, une paix durable.

- Le sens temporel et humain : sur le plan géographique, la sculpture se dresse fort justement entre l'aire de jeux des enfants et le cimetière communal. Un hasard du cadastre qui prend ici une résonance toute particulière : l'œuvre vient nous rappeler la brièveté de notre passage sur Terre, tout en célébrant avec force la transmission des savoirs, des souvenirs, de l'expérience et des valeurs entre les générations. Pour l'artiste, il s'agit d'une œuvre « résolument optimiste », une invitation à marcher ensemble, confiants vers l'avenir tout en restant fidèles à nos racines.





Une chaîne d'amitié et un défi technique relevé avec passion

Au-delà de la poésie, la naissance du « Passage » repose sur une chaîne d'entraide et de savoir-faire remarquable qu'il tenait à cœur à chacun de saluer :

• Un coup de pouce familial décisif : Laurent Lajoye a rendu un hommage plein de tendresse à son fils aîné Guillaume. Pendant de longues années, l'artiste rêvait de sculpter sans jamais oser se lancer. C'est le geste de Guillaume, venu un jour avec les outils indispensables, qui a libéré la création et vaincu la procrastination.

• L'art de la fonderie vosgienne : réaliser une telle pièce en bronze nécessite les doigts d'un orfèvre. C'est la Fonderie Vexlard, située à Rambervilliers dans les Vosges, qui a donné vie au bronze. L'artiste a vivement associé à cette réussite Jean-Pierre Vexlard, avec qui il partage plus de 30 ans d'amitié.

• L'exploit des services techniques sous la canicule : la pose elle-même a relevé du tour de force. L'équipe des services techniques de la commune a œuvré sous une chaleur accablante, classée en vigilance rouge canicule. Le scellement chimique ne laissant qu'un délai de réaction de moins de deux minutes sous de telles températures, l'installation exigeait une précision et une réactivité millimétrées. Un défi relevé haut la main !

Un nouveau cœur qui bat pour Scy-Chazelles

Dans une époque qui souligne trop souvent ce qui sépare les hommes, la sculpture « Le Passage » vient chaleureusement nous rappeler ce qui nous rassemble : le partage, le goût de la beauté et la volonté de construire ensemble.

Après les discours officiels, les célébrations se sont prolongées autour d'un buffet joyeux et convivial, où les invités ont pu échanger leurs impressions avec l'artiste. Désormais bien ancré sur l'Esplanade, « Le Passage » s'impose comme un nouveau repère bienveillant, une halte poétique pour les promeneurs et un symbole de générosité destiné à traverser les époques.

Vive l'art dans l'espace public, vive Scy-Chazelles !

Brigitte Lefebvre





Une opportunité rare pour les amateurs d'art !

Laurent Lajoye propose à l'acquisition l'une des 7 miniatures numérotées de la magnifique sculpture en bronze « Le Passage » (25 cm, 7 kg).
Le prix est fixé à 1400 € HT soit 1680 € TTC, facturé directement par la fonderie et correspondant uniquement au coup de la fabrication ; l'artiste ne souhaitant pas être rémunéré pour son travail.
Si cette œuvre d'exception vous fait vibrer, n'hésitez pas à contacter la mairie pour en savoir plus :
• Téléphone : 03 87 60 07 14
• E-mail : mairie@mairie-scy-chazelles.fr



Actualités

Quand la canicule nous a rappelé l'importance du végétal

Quel paysage de désolation l'été 2026 nous a mis en scène… Des pelouses jaunies, des sols desséchés, des arbres qui souffrent, des jardinières et des massifs fleuris qui n'ont plus eu le droit à une seule goutte d'eau.

Une végétation qui semblait avoir rendu les armes face à la chaleur. Ces plantes que l'on a achetées et chouchoutées et que l'on a regardées dépérir en plein mois d'août alors qu'elles avaient encore tant à nous offrir l'automne venu.

La faune n'a pas été épargnée : insectes, oiseaux et petits animaux ont vu leurs ressources alimentaires et leurs points d'eau se raréfier. Lorsque la végétation disparaît, c'est tout un équilibre qui est fragilisé.

Alors, que faire ?



« Préparer nos villes au climat de demain » voilà une expression que nous entendons depuis quelque temps. Et qui a pris tout son sens en sortant de chez soi… si la chaleur ou notre santé nous le permettait !

Désimperméabiliser les sols, lutter contre les îlots de chaleur, préserver l'eau, végétaliser nos espaces publics : ces sujets ne sont plus de simples sujets de discussions entre 2 bulletins municipaux. Ils concernent directement notre confort, notre santé et notre qualité de vie.

Vous avez pu d'ailleurs vous en rendre compte vous-même. Vous êtes-vous aventuré rue de l'Étang, sous les peupliers, avez-vous emprunté les petits chemins piétons du Parc de l'Archyre, avez-vous cheminé la rue de Moulins vers Molozay ; ou, plus simplement, vous êtes-vous installé quelques instants sur la Place de l'Esplanade, à l'ombre des marronniers ?

Si oui, vous avez sans doute constaté une chose élémentaire : les arbres rafraîchissent.

Mais pas seulement les arbres. Toutes les strates végétales jouent un rôle : de la petite vivace que certains ont réussi à faire pousser dans les fissures au pied de leur habitation, grâce aux dons de graines de la commune, jusqu'aux arbres plantés ces dernières années par les services techniques. Ainsi disons-le : chaque plante compte.

La végétation apporte de l'ombre, évapore de l'eau, contribue à rafraîchir l'air, protège les sols et offre également nourriture et refuge à toute une biodiversité. Un espace végétalisé est donc bien plus qu'un espace « vert » : c'est un espace vivant, capable de mieux résister aux épisodes de chaleur.

Nous devons poursuivre nos efforts, chacun à notre niveau : pour notre santé, pour les générations futures, mais aussi pour nos voisins et pour l'ensemble de notre commune.

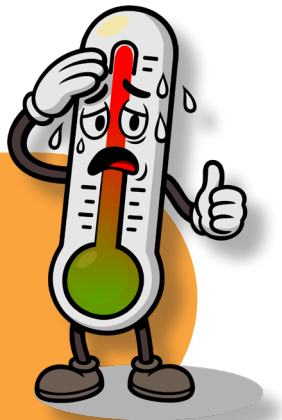
Il nous faut changer cette idée tenace selon laquelle un espace « propre » est nécessairement un espace entièrement minéral, fait de béton, d'enrobé et de pavés, exempt de verdure même indigène. Un espace vivant peut aussi être propre, soigné et agréable…

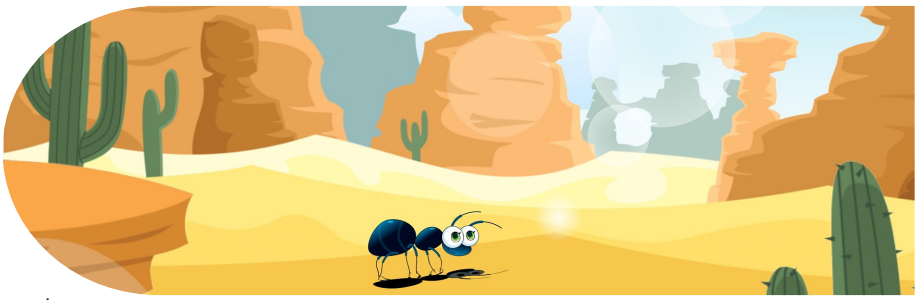
Rassurez-vous, Scy-Chazelles est déjà engagée dans cette dynamique. Nous sommes parfaitement conscients du travail qui nous attend et des adaptations qu'il faudra poursuivre dans les années à venir.

Les épisodes de chaleur que nous connaissons aujourd'hui ne sont peut-être qu'un aperçu du climat de demain. À nous de préparer dès maintenant une commune plus fraîche, encore plus végétale et plus agréable à vivre.

Sous le soleil, les services techniques restent à l'œuvre

L'été, c'est aussi le moment propice pour certains travaux qui visent à davantage améliorer votre cadre de vie. Et c'est sous cette chaleur accablante que les agents municipaux œuvrent encore et toujours à l'entretien courant des rues du village, au maintien en état des bâtiments communaux et à la rénovation de certains équipements présentant un état de vétusté.





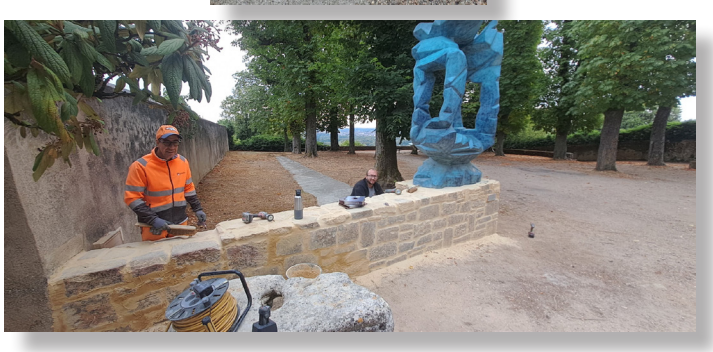
Parmi les travaux notables, soulignons les plafonds de l'école élémentaire rafraîchis d'une couche de peinture, effaçant ainsi les stigmates de l'ancien éclairage néon, si énergivore. Outre le remaniement des nombreuses tables et chaises de l'école à la suite d'une réorganisation des salles de classe, c'est aussi un ensemble de patères qui a été fabriqué et posé par les services techniques. Rappelons que les équipements pour les collectivités étant onéreux, nos agents sont capables de concevoir et de fabriquer en régie bon nombre d'éléments, générant ainsi plusieurs centaines d'euros d'économies pour la commune.



La sécurité sur le chemin de l'Archyre depuis la rue Pichon a été renforcée en remplaçant la totalité de la barrière en bois prévenant les chutes sur ce tronçon. Les éléments en bois du parking de la Moselle ont également été remplacés, redonnant un cachet à l'entrée de la commune depuis l'arrêt Metz'O de Scy-Chazelles. Les lisses de sécurité sont les garde-fous de tant de situations dangereuses, aussi bien sur les bords de route que sur certains sentiers. Il est donc essentiel de les maintenir dans un état aussi bien fonctionnel qu'esthétique.



Enfin, Place de l'Esplanade, l'arrivée de l'œuvre d'art « Le Passage » de Laurent Lajoye a donné aux services techniques l'occasion d'opérer une rénovation complète du muret la supportant. Plusieurs heures de travail ont été nécessaires pour un achèvement fin août. Les températures extrêmes et la maçonnerie n'étant pas compatibles, il a fallu attendre les moments propices pour correctement marier les pierres de Jaumont sous le bronze de l'œuvre : deux couleurs qui, en somme, se marient à la perfection.
Un travail qualitatif venant finaliser ce projet et apportant à Scy-Chazelles une pierre de plus au charme si particulier qui caractérise notre commune.



Adrien Arnoult

La cabine à livres fait peau neuve : un nouvel écrin pour nos lectures partagées !

Elle avait subitement disparu du paysage, suscitant l'interrogation et parfois l'inquiétude des amoureux de lecture. Il faut dire que cette ancienne cabine téléphonique était devenue au fil du temps un point de rendez-vous incontournable pour les habitants, petits et grands, en quête d'une belle découverte littéraire ou désireux de transmettre un coup de cœur.

Que l'on se rassure : elle n'a aucunement quitté le cœur de notre village pittoresque ! Les services techniques de la commune ont simplement choisi de lui accorder une retraite anticipée... pour mieux lui offrir une seconde jeunesse.

Un savoir-faire local et passionné

Pendant plusieurs semaines, Christopher et Loïc ont retroussé leurs manches pour transformer ce symbole du passé en un véritable bijou d'aménagement. Grâce à leur talent et à leur patience, la cabine réinventée a retrouvé avec fierté sa place en contrebas de la mairie.

Aujourd'hui, elle arbore un style unique mêlant habilement bois naturel, structure métallique et éléments végétaux. Bien plus qu'un simple conteneur à bouquins, c'est une création qui s'intègre harmonieusement dans notre décor patrimonial.

Écoresponsabilité et douceur de vivre

Fidèle aux engagements de notre municipalité en matière de développement durable, cette rénovation s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie circulaire. Réalisée à partir de matériaux récupérés, chinés et réemployés, elle prouve qu'avec de l'imagination, l'ancien peut faire du neuf sans gaspillage.

Tout a été pensé pour faire de ce lieu un espace chaleureux et accueillant :

- un aménagement intérieur naturel qui met en valeur les ouvrages déposés,
- un petit banc en bois sur mesure, directement intégré à la structure. Un appel irrésistible à prendre une pause, s'asseoir quelques minutes et feuilleter un chapitre dans le calme absolu, tout en profitant du sublime panorama sur l'agglomération messine.

La cabine à livres ne vit que par et pour vous. Nous vous invitons dès aujourd'hui à lui redonner toute son âme : venez y déposer les livres que vous avez aimés pour leur offrir une seconde vie, et n'hésitez pas à repérer votre prochaine lecture. Belle découverte à toutes et à tous !

Brigitte Lefebvre







Le cercle généalogique du Pays Messin

Vous recherchez vos ancêtres ou les origines de votre famille ? Eh bien le cercle généalogique du Pays Messin qui consacre tous ses efforts à fouiller archives et documents d'état civil vient de publier un ouvrage précieux et rare sur les généalogies de Scy-Chazelles. Prefacé par Monsieur le Maire, ce livre sera en consultation libre à la bibliothèque, et a été présenté et en vente aux Etincelles du Livre du mois de septembre.

Ce cercle de passionnés explore ainsi toutes les communes du pays messin et rédige consciencieusement des milliers de pages qui revisitent le passé de nos familles.

Aucun doute : tous les amoureux d'histoire locale seront adeptes de ce « pavé » documenté et respectueux des faits.

Claire Adam et Anne Brunella

Notre cercle publie son dernier ouvrage : reconstitution du livre des famille de Scy-Chazelles
555 pages
15 000 familles dénombrées....
Prix de vente : 36€



Claude Mathieu et Anne Brunella

Mémoire d'un terroir

NOUVEAU

Les Étincelles de Scy-Chazelles

Connue pour ses événements phares comme le Petit Montmartre et Les Étincelles du Livre, l'association Étincelles abrite également un groupe de recherche historique dédié à la préservation et à la valorisation du patrimoine de Scy-Chazelles.



Nos objectifs :

- Documentation : rassembler les archives et documents sur l'histoire locale.
- Diffusion : publier régulièrement des articles dans le bulletin municipal.
- Transmission : organiser des temps d'échange pour faire rayonner le village et son territoire.

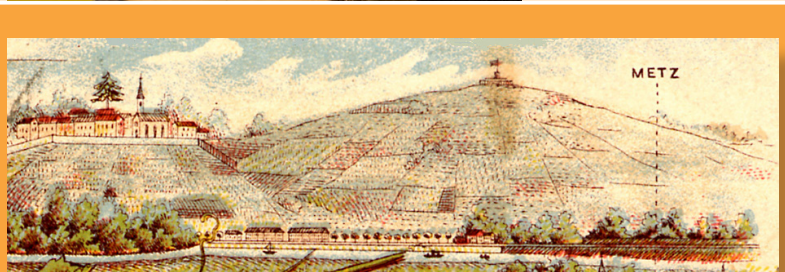
Axes de recherche actuels

- Historique des lieux d'enseignement.
- Analyse du monument aux morts.
- Histoire des Malgré-nous.
- Évolution de l'espace cadastral.

Dynamique et partage

- Projets hors les murs : sorties culturelles et pédagogiques (visite guidée des Archives départementales de la Moselle à Saint-Julien-lès-Metz pour comprendre le cycle de vie du patrimoine écrit).
- Partenariats : collaboration active avec le Cercle généalogique de Metz et Le Souvenir Français.
- Appel aux témoins : appel aux habitants pour partager souvenirs et archives familiales.
- Rencontres : réunions mensuelles chaque deuxième vendredi du mois à la Maison des Associations.

Claire Adam
Anne Brunella



Actualités

Le tri des déchets alimentaires

Lutte contre le gaspillage alimentaire : 50 % des déchets alimentaires produits correspondent à de la nourriture non consommée, cela représente environ 40 kg de nourriture / habitant / an qui finissent à la poubelle (environ 20 kg concernent les fruits et légumes).
Plusieurs animations vous seront proposées courant octobre et novembre pour réussir à atteindre le zéro gaspi.

Compostage



La solution prioritaire retenue par la métropole pour le tri des déchets alimentaires est le compostage ; environ un tiers de votre poubelle peut se composter.

Qu'est-ce que le compostage ?

C'est la décomposition naturelle des matières organiques (feuilles, herbes, épluchures, restes alimentaires...) par les organismes du sol (bactéries, champignons, vers, insectes...). Après 9 à 12 mois, les biodéchets se transforment en compost, un engrais naturel.

Pourquoi composter ?

Le compostage vous permet de réduire vos déchets, de limiter vos voyages en déchèteries pour les déchets de jardin et de produire naturellement votre terreau (le compost) pour fertiliser votre potager, votre pelouse ou encore vos jardinières d'intérieur.

Qui peut composter ?

Tous ceux qui possèdent des déchets organiques.
L'Euro-Métropole de Metz met à disposition gratuitement des composteurs aux habitants qui en font la demande et accompagne le compostage individuel et partagé.

- **Le compostage individuel :** les logements pavillonnaires, en mettant à disposition des composteurs : 443 ménages de Scy-Chazelles sont déjà équipés de composteurs par la métropole, soit 75% des foyers en pavillon dans la commune.

Pas encore équipé ? Vous pouvez effectuer une demande de composteur via le formulaire sur le site internet : https://www.eurometropolemetz.eu/vivre-habiter/dechets/compostage

- **Le compostage partagé :** les logements collectifs, les entreprises, associations, ...

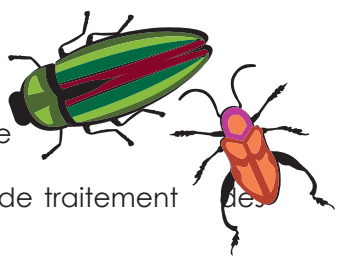
6 résidences en collectifs de Scy-Chazelles sont déjà équipées de composteurs accessibles uniquement à leurs résidents.
Pas encore équipé ? Pour tout projet, contactez l'Eurométropole de Metz au 03 87 20 10 00 ou à qualitedechets@eurometropolemetz.eu, ou remplissez le formulaire sur le site internet

- **Le compostage à l'échelle d'un quartier :** tous les logements ne disposant pas d'un espace vert privatif.

Un site de compostage de quartier peut être mis en place selon les besoins et les possibilités locales.

Déchets verts :

Quels avantages à gérer vos déchets verts sur place ?



Économies
- Moins d'allers-retours en déchetterie (gain de temps et de carburant).
- Réduction des coûts de traitement des déchets.

Protection de la biodiversité
- Abris pour les insectes et petits mammifères.

Qualité du sol et préservation des plantations
- Moins d'arrosage grâce au paillage.
- Apports de nutriments grâce au compost et au paillage.

Comment réutiliser les déchets verts sur place ?

Les branchages
- En paillage : broyez les petits branchages et étalez-les au pied des haies, du potager ou des massifs. Ils limitent l'évaporation de l'eau, protègent le sol du gel et des mauvaises herbes.
- Au composteur : mélangez-les avec des déchets verts (épluchures, tontes) pour obtenir un compost riche.
- En haie sèche : empilez les grosses branches pour créer un abri pour la faune et une barrière naturelle contre le vent.

Les feuilles mortes :
- En paillage : étalez-les en couche fine sur les parterres ou le potager pour protéger et nourrir le sol.



• Au composteur : mélangez-les avec des déchets verts (épluchures, tontes) pour obtenir un compost riche.

Le gazon :
• Choisissez un gazon à pousse lente pour réduire la fréquence de tonte.
• Tondez à 3 cm pour protéger la biodiversité et préserver la qualité du gazon.
• En paillage : étalez une fine couche de tonte dans le potager pour nourrir le sol.
• En mulching : laissez les résidus de tonte sur place pour fertiliser naturellement la pelouse.

Bornes de collecte de déchets alimentaires

En complément des solutions prioritaires de compostage, l'Euro-Métropole de Metz déploie progressivement une collecte de déchets alimentaires.
Pour Scy-Chazelles, c'est prévu pour cet automne. Les bornes de collecte sont équipées d'une pédale qui ouvre la trappe du dessus et permet ainsi d'y verser les déchets alimentaires, en vrac, sans sac. Elles sont équipées d'une trappe de fond, évitant les nuisibles, et sont collectées et lavées régulièrement.
Les déchets alimentaires collectés sont valorisés en méthanisation ; cela permet de produire du gaz (transformé en énergie électrique ou biogaz) et un digestat (compost) valorisable en milieu agricole.

Sur l'ensemble des communes, dès que ces bornes seront installées et en service, vous pourrez retrouver leurs emplacements sur le site de l'Eurométropole à la rubrique « collecte des déchets alimentaires » ou en mairie.



Bio-seaux

Les habitants n'ayant pas de contenant adapté pour amener leurs déchets alimentaires à leur composteur ou à la borne de collecte, pourront s'en procurer un gratuitement lors des distributions à venir. Un dépliant expliquant la démarche ainsi que les déchets acceptés sera remis lors du retrait (les déchets carnés sont acceptés dans les bornes de collectes).

Le bio-seau est muni d'une poignée de transport, conçue pour permettre une bonne fermeture du couvercle. Il est facilement lavable.

Les déchets alimentaires doivent être entreposés en vrac, sans sac.

Les jours, lieu et horaire de la distribution seront consultables sur le site internet de la métropole ou affichés en mairie.

Pour tous conseils ou informations complémentaires, vous pouvez consulter la rubrique « collecte des déchets alimentaires » https://www.eurometropolemetz.eu/vivre-habiter/dechets/collecte-experimentale-des-dechets-alimentaires ou contacter l'Euro-Métropole de Metz au 03 87 20 10 00 ou à qualitedechets@eurometropolemetz.eu .

Claude Bebon et l'Euro-Métropole de Metz





Octobre Rose et Novembre Bleu

NOUVEAU



Cette année Le CCAS de la commune de Scy-Chazelles, en partenariat avec l'association Etincelles, souhaite innover et mettre en avant deux actions particulières.

Il s'agit d'« Octobre Rose » et de « Novembre Bleu ».

La première de ces actions symbolise la lutte contre le cancer du sein chez les femmes et la seconde, celle contre le cancer de la prostate chez les hommes.

Le dimanche 25 octobre 2026, la municipalité organisera une manifestation regroupant les deux actions à l'Espace Liberté de 14h00 à 18h00. Un moment convivial vous permettant de vous retrouver en famille et/ou entre amis pour un après-midi jeux de société agrémenté d'un goûter offert aux participants.

Un « arbre à messages » sera confectionné pour l'occasion à la disposition de ceux qui le souhaitent dans le hall d'entrée de l'Espace Liberté. Un arbre solidaire qui vous permettra d'y laisser un petit mot de sympathie, d'encouragement ou d'espoir à l'intention des personnes souffrant de ces maladies.

Une contribution de 5€ par adulte sera demandée à l'entrée. L'ensemble des sommes collectées sera reversé à une association de recherche et de lutte contre le cancer.

Annick Gratier de Saint Louis

Nous vous attendons nombreux!



Bourse aux plantes

NOUVEAU



Avis à tous les jardiniers, débutants ou aguerris !
La municipalité organise sa 1ère bourse aux plantes le 31octobre prochain !

Nous vous donnons rendez-vous à la 1ère BOURSE AUX PLANTES de Scy-Chazelles qui aura lieu le 31 octobre 2026 de 10h00 à 16h00 Place et salle de l'Esplanade. Sur la base du troc, amenez graines, bulbes, vivaces, boutures, arbustes, annuelles, plantes d'intérieur, aromatiques, plantes potagères…. et repartez avec celles qui vous plaisent ou que vous ne connaissez pas encore.

Dans la salle de l'Esplanade, en présence des services techniques de la commune vous pourrez découvrir divers stands et ateliers de conseils et de surprises !

Ouvert à tous les amoureux des jardins qu'ils aient la main verte… ou pas.

Sandrine Zell et Adrien Arnoult





Hâte de vous y retrouver!

Grand concours " décorations et illuminations de Noël " de Scy-Chazelles !

NOUVEAU

La municipalité initie en 2026 un concours " décorations et illuminations de Noël " pour inciter, valoriser et récompenser la participation citoyenne aux fêtes de Noël.

La magie de Noël s'apprête à faire souffler un vent de féerie inédit sur notre village. Pour la toute première fois, la commission communale « Cadre de vie » invite l'ensemble des habitants et des commerçants à participer au tout premier concours de décorations de Noël de la commune.

Illuminations scintillantes, décors végétaux faits de branches de sapin, créations artisanales en bois, vitrines habillées ou mises en scène festives sur les balcons : toutes les initiatives sont les bienvenues pour inaugurer cette belle aventure collective. Que l'on soit adepte des jeux de lumière ou de la sobriété des matériaux naturels, l'important est de faire parler sa créativité et de transformer nos rues en un parcours chaleureux pour les petits comme pour les grands.

Brigitte Lefebvre



RÈGLEMENT DU CONCOURS

ARTICLE 1 : Modalités d'inscription

Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Des photos de vos réalisations seront directement prises par trois membres de la nouvelle commission communale « Cadre de vie ».

ARTICLE 2 : Catégories et visibilité

Le concours est ouvert à tous les habitants et professionnels de la commune. Sont concernés : les maisons avec jardins, les balcons, les terrasses, les commerces et les façades.
Condition impérative : toutes les décorations doivent être parfaitement visibles depuis la rue !

ARTICLE 3 : Critères d'évaluation

Le jury sélectionnera les réalisations qui contribuent activement à l'illumination de Noël et à la valorisation du patrimoine de la commune. La notation s'appuiera sur les critères suivants :

- Densité et importance : richesse et volume de la décoration.
- Harmonie et intégration : répartition des éléments et respect de l'architecture de la façade ou de l'environnement.
- Valorisation (pour les commerces) : mise en valeur de la vitrine et des produits.
- Qualité des éclairages : esthétique de l'installation, de jour comme de nuit.
- Style et cohérence : choix artistique, unité des couleurs et des éléments de décor.

ARTICLE 4 : Période des illuminations

Les décorations devront être installées à compter de fin novembre. Les illuminations devront être allumées chaque jour dès la tombée de la nuit.

ARTICLE 5 : Jury, notation et prix

- Composition du jury : le jury est composé de la présidente de la commission « Cadre de vie », de l'ensemble des élus la composant, ainsi que des agents des Services Techniques.
- Passage du jury : la notation de l'ensemble des décorations de la commune s'effectuera lors d'une tournée dédiée entre le 2 et le 20 décembre.
- Attribution des prix : le classement définitif ainsi que la répartition des trois prix seront déterminés chaque année par le jury. Afin de laisser une chance à tous, les lauréats ayant obtenu un premier prix seront classés « hors concours » l'année suivante.
- Valorisation et remise des prix : des photographies nocturnes des plus belles réalisations seront projetées et les prix remis lors de la cérémonie des vœux du Maire le 15 janvier 2027. Elles seront également publiées dans le bulletin municipal du Printemps.

NOUVEAU

Une nouvelle mission pour les mairies...

C'est une nouveauté, les communes de l'Eurométropole de Metz deviennent à compter de 2026 guichet d'accueil et d'information pour les demandeurs en logement social.



Pour information, un logement social est un logement qui a fait l'objet d'une convention et d'un agrément entre l'Etat (ou l'Eurométropole de Metz) et un bailleur public ou privé. A ce titre, les loyers sont plafonnés à des niveaux de prix inférieurs aux prix de marché, et ouvrent droit à l'APL selon les revenus des ménages.

Pour en bénéficier, vous devez :

- être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité,
- louer le logement en tant que résidence principale,
- ne pas excéder un niveau de ressources défini en fonction de votre composition familiale (les revenus N-2 sont pris en compte).

Vous ne le savez peut-être pas, mais près des 2/3 des ménages français sont éligibles à un logement social (familles avec enfants, jeunes actifs, étudiants, ménages monoparentaux, retraités, ...)

Trois bailleurs sont présents sur la commune de Scy-Chazelles :

BATIGERE **171 logements**
www.batigere.fr
Siège social : 4 avenue Robert Schuman 57000 METZ
Tel : 03 87 71 11 11

SEM Eurométropole Metz Habitat **25 logements**
contact@sem-emh.fr
Siège social : 10 rue du Chanoine Collin 57000 Metz
Tel : 03 87 75 03 40

VIVEST **5 logements**
agence.metz@vivest.fr
Siège social : 6 rue Pasteur 57000 METZ
Tel : 09 77 42 57 57

Si vous souhaitez faire une demande de logement social au sein de notre commune ou plus largement au sein de l'Eurométropole de Metz, vous pouvez l'enregistrer en ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr ou vous rendre directement chez l'un des bailleurs sociaux. Une fois votre demande déposée, vous recevrez une attestation d'enregistrement comportant un "numéro unique".

Certaines pièces justificatives vous seront demandées pour compléter votre dossier. Votre demande sera visible par tous les bailleurs sociaux du département.

Pour suivre votre demande et son avancée

Le bailleur l'enregistrera dans un délai d'un mois maximum. Vous recevrez alors une attestation d'enregistrement comportant votre « numéro unique » de demandeur dont il faudra vous munir pour tout échange au sujet de votre demande.

Vous pouvez soit contacter un bailleur du département, soit suivre l'avancée de votre dossier en ligne en vous connectant sur le site portail grand public www.demande-logement-social.gouv.fr.
Votre espace dédié vous permet de mettre à jour votre demande et d'actualiser les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier en plus d'en suivre les principales étapes.

Catherine Bassot

Quel est le rôle de la commune depuis 2026 ?

Depuis l'été 2026, notre commune devient ***guichet d'accueil et d'information*** pour les demandeurs de logement social. Soucieux de vous assurer un accès de proximité au service public du logement, nous sommes à votre disposition pour vous conseiller, vous informer et vous accompagner dans votre demande de logement.



Refection de la chaussee de la rue de l'Abbe Roget

En raison du mauvais état de la rue de l'Abbé Roget et d'un affaissement constaté dans sa partie basse, des travaux de réfection de la chaussée ont été nécessaires.



La première étape a consisté à reprendre la couche de fondation afin de stabiliser durablement la structure avant la réalisation de l'enrobé de roulement.
Ces travaux, réalisés sur une semaine, du 8 au 15 juin, ont entraîné une interruption de la circulation en journée, la circulation a été rétablie chaque soir.
Dans le cadre de sa compétence en matière de voirie, l'Eurométropole de Metz a confié la réalisation de ces travaux à l'entreprise Colas.
Des opérations identiques ont été réalisées sur une partie de la rue de l'Etang par l'entreprise Colas, sous l'égide de l'Eurométropole de Metz.

Raymond Franzke

Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur patience face aux désagréments occasionnés pendant cette période de travaux.





Un Nouvel éclairage économique pour le terrain de Football

Les conditions d'entrainement seront considérablement et économiquement améliorées pour les joueurs.



En effet, le terrain d'entrainement bénéficie désormais d'un nouvel éclairage LED, avec le remplacement des 12 projecteurs, devenus obsolètes.

Cette rénovation permet d'améliorer sensiblement la qualité de l'éclairage du terrain.

Avec une puissance de 4800 W, les joueurs disposent désormais d'un éclairage performant pour la pratique du football lors des entraînements en soirée.

Un terrain mieux éclairé, ce sont des meilleures conditions pour s'entraîner et prendre du plaisir.

Coût de l'installation : 7 886 € TTC, dont 50% subventionnés par l'Eurométropole de Metz au titre du fonds vert métropolitain.

Raymond Franzke







Je dois tenir mon chien en laisse quand je le promène dans la rue, mais en pleine nature, je peux le lâcher pour qu'il se dépense.

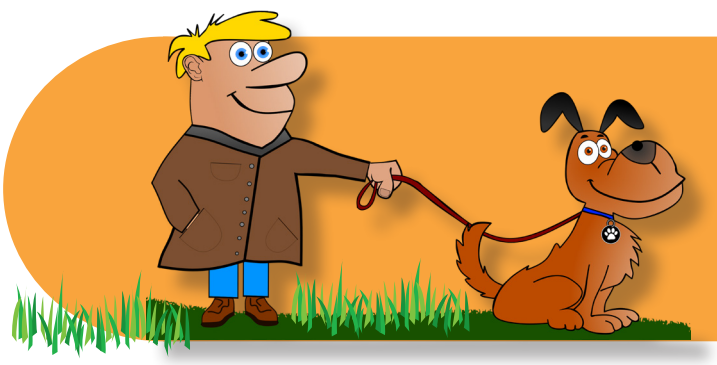
FAUX

Un arrêté municipal interdit les chiens non tenus en laisse sur l'ensemble du ban communal, y compris dans les zones naturelles.
Ces derniers temps, de plus en plus de promeneurs signalent des chiens laissés en liberté, aussi bien en zone urbaine que dans les espaces naturels : bagarres entre chiens, chiens qui grognent ou adoptent un comportement menaçant lorsqu'ils croisent d'autres promeneurs ou leurs animaux…
Ces situations ne sont pas acceptables. Un rappel strict de la réglementation sera désormais effectué et les contrevenants pourront faire l'objet des sanctions prévues.

Le règlement du périscolaire a été renforcé pour davantage de discipline et de respect des règles : c'est une bonne chose !

VRAI

De plus en plus fréquemment, des faits problématiques sont à déplorer : manque de respect envers les animateurs, insultes, provocations, violences verbales ou physiques, etc.
Ces comportements perturbent le bon déroulement des activités et pénalisent l'ensemble des enfants, dont beaucoup sont les premiers à en subir les conséquences.
Le règlement intérieur a donc été adapté afin de mieux encadrer ces situations. Désormais, un enfant dont le comportement est perturbateur ou irrespectueux pourra faire l'objet d'un avertissement, puis d'une exclusion temporaire et, en cas de récidive, d'une exclusion définitive du service périscolaire.
L'objectif est simple : garantir à tous les enfants un accueil serein, respectueux et sécurisé.



Toujours au périscolaire, le mode de paiement a évolué : il faut désormais payer à l'inscription et non plus en fin de mois.

VRAI

La plupart des services périscolaires fonctionnent déjà sur un principe de paiement à l'inscription, mensuelle ou hebdomadaire.
Ce n'était pas le cas jusqu'à présent à Scy-Chazelles. Or, le nombre croissant d'impayés, représentant de l'ordre de 10 000 €, ainsi que les nombreuses relances nécessaires auprès de certaines familles, compliquent considérablement la gestion administrative et financière du service.
Depuis la rentrée de septembre 2026, le prépaiement obligatoire en ligne a donc été mis en place.
Cette évolution s'inscrit également dans l'anticipation des nouvelles modalités de paiement qui seront mises en œuvre par la Direction Générale des Finances publiques à partir de la fin de l'année 2026.

Je signale depuis des mois les chauffards qui circulent en toute impunité rue de l'Étang, et la commune ne fait rien !

FAUX

Les services de la Police nationale, de la Police métropolitaine et de la Police municipale sont informés de la situation et effectuent régulièrement des passages dans le secteur.
Par ailleurs, la nouvelle commission de sécurité, constituée en début de mandat, a engagé ses premières réflexions, quartier par quartier et sur les secteurs identifiés comme sensibles. Des réunions de travail et des visites sur site permettent d'étudier les solutions les plus adaptées à chaque situation.
Ces réflexions aboutiront, tout au long du mandat à venir, à des aménagements localisés destinés à améliorer et renforcer la sécurité dans les secteurs concernés.
L'ensemble de la commune sera ainsi examiné. Tout ne pourra naturellement pas être réalisé en même temps : il faudra donc encore un peu de patience.

J'ai remarqué que les élus distribuent eux-mêmes les bulletins municipaux.

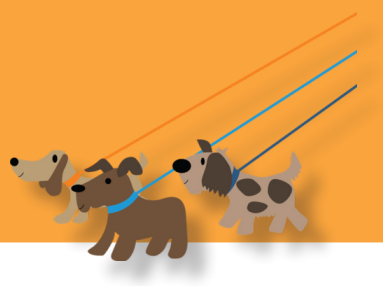
VRAI

Dans le cadre de la recherche constante d'économies, les élus ont décidé d'assurer eux-mêmes la distribution de l'ensemble des supports papier dans les boîtes aux lettres : bulletins municipaux, informations aux riverains, flyers, etc.
Dans le même esprit, la conception des Échos sera désormais réalisée en régie, par l'élue en charge de la communication, sans recours à un prestataire extérieur.
Des économies concrètes, tout en maintenant une information municipale régulière auprès des habitants.

Actualités

On aime les chiens, oui mais ...

Les chiens font partie de notre quotidien et leur présence est parfaitement compatible avec une vie de village agréable, à condition que chacun veille à respecter les autres habitants et usagers de l'espace public. Promenades, chiens tenus en laisse et nuisances sonores, la municipalité souhaite rappeler aux propriétaires de chiens quelques règles essentielles afin de préserver la sécurité, la tranquillité et le bien-être de tous.



Des chiens tenus en laisse

La commune a pris en 2022 un arrêté municipal relatif à la tenue des chiens en laisse.
Il indique que sur l'ensemble du territoire communal, que ce soient en secteur urbanisé, dans les rues, les parcs ou même en pleine nature (Mont St Quentin ou au bord de la Moselle), il est interdit de promener son chien sans laisse, en toute liberté.

Un chien, même habituellement calme et obéissant, peut avoir une réaction imprévisible face à un autre animal, un enfant, un cycliste ou un passant. Dernièrement, de nombreuses agressions ou morsures envers des promeneurs, ou encore de bagarres entre chiens (pour certaines fatales), sont à déplorer.

Nous demandons donc à chaque propriétaire de respecter strictement cet arrêté municipal et de tenir son chien en laisse sur l'ensemble du ban communal.

Cette règle permet notamment :

- d'assurer la sécurité des promeneurs et des autres usagers ;
- d'éviter les rencontres non souhaitées avec d'autres chiens ;
- de protéger les enfants et les personnes qui peuvent avoir peur des chiens ;
- d'éviter que les animaux ne pénètrent dans les propriétés privées ou sur les espaces où leur présence n'est pas souhaitée.

La responsabilité du propriétaire ou du détenteur reste engagée lorsqu'il promène son animal.

Très important, en cas d'accident, c'est bien la responsabilité du propriétaire ou du détenteur qui est engagée lorsqu'il promène son animal, et non celle du Maire !

Des aboiements qui peuvent devenir une nuisance

Nous recevons également fréquemment des signalements concernant **des aboiements parfois incessants de chiens** susceptibles de perturber la tranquillité des riverains.

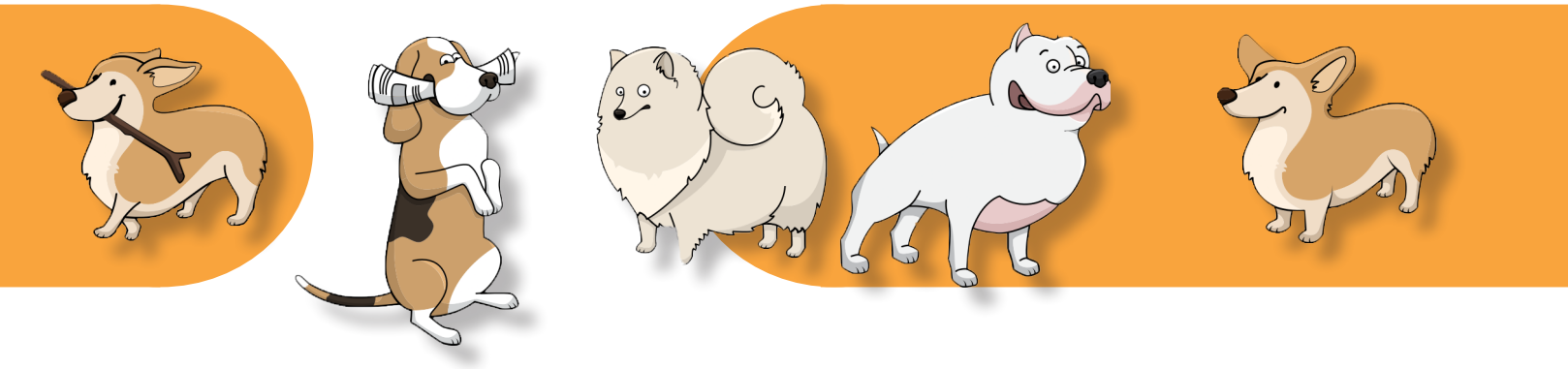
Il est important de rappeler que les aboiements d'un chien peuvent constituer une nuisance sonore lorsqu'ils sont, par leur **durée, leur répétition ou leur intensité**, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des personnes.

C'est ce que prévoit l'**article R.1336-5 du Code de la santé publique,** qui vise expressément les bruits provenant d'un animal placé sous la responsabilité de son propriétaire.

Il n'existe donc pas de règle selon laquelle les aboiements seraient autorisés jusqu'à une certaine heure. **Des aboiements répétés ou particulièrement importants peuvent constituer une nuisance de jour comme de nuit.**

En cas de nuisance caractérisée, l'article **R.1337-7 du Code de la santé publique** prévoit une contravention de quatrième classe (135 euros !).





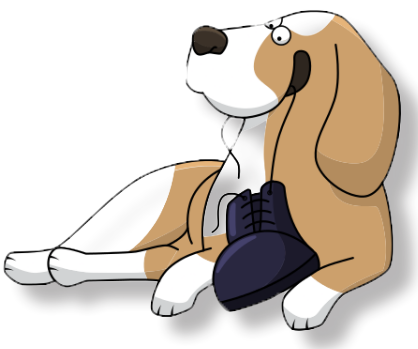
Un rappel au civisme

Ces règles ne sont pas destinées à empêcher les habitants de profiter de leurs animaux, mais à permettre **une bonne cohabitation entre tous.** Nous invitons donc chaque propriétaire à adopter quelques réflexes simples :

- Tenir son chien en laisse conformément à l'arrêté municipal en vigueur,
- Garder son animal sous surveillance lors des promenades,
- Veiller à ce que son chien ne divague pas.
- **Ramasser les déjections de son animal.**
- Ne pas laisser son chien aboyer de manière répétée ou prolongée, notamment lorsque cela perturbe le voisinage.
- Prendre les mesures nécessaires pour éviter que l'animal ne constitue une nuisance pour les riverains.

La tranquillité de chacun est l'affaire de tous !

Richard Perret



Informons mieux, plus vite et au bon moment

CentoAccess : l'information citoyenne passe à la vitesse supérieure

Afin de mieux vous informer et d'être plus réactifs au quotidien, notre solution de communication via smartphone évolue. L'application CentoAccess remplace désormais Centolive.

Qu'est-ce qui change pour vous ? L'interface a été pensée pour être plus intuitive. Au-delà de la simple consultation du panneau d'affichage virtuel, vous disposez désormais d'un véritable outil de signalement. Une anomalie sur l'espace public ? Informez directement les services de la mairie via l'application pour une intervention plus rapide.

Comment en profiter ?

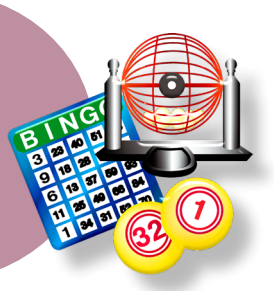
1. Téléchargez l'application CentoAccess sur votre smartphone.
2. Recherchez notre village dans l'annuaire
3. Activez les notifications pour ne rien manquer de la vie locale.

Mieux informer, plus vite, et au bon moment : c'est l'engagement de votre municipalité !

Brigitte LEFEBVRE

Loisirs et Jeunesse

Diaporama des évènements passés



















1 2 Auditions de guitare 3-4 juin 2026
Les Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles

3 4 Le petit Montmartre 7 juin 2026
Étincelles

5 6 Le loto des enfants 13 juin 2026
Luscyoles

7 8 Fête Nationale du 14 juillet 2026
Scy-Chazelles Loisirs - Luscyoles - Tennis - JS Metz Scy-Chazelles

9 10 Self défense 1er août
Les Amitiés Scygéo-Castelloises

11 12 Les Etincelles du livre 6 septembre 2026
Étincelles




7


8


9


10


11


12

Brigitte Lefebvre



Loisirs et Jeunesse

Elles portent haut les couleurs de Scy-Chazelles



La première quinzaine de juillet a été marquée par le succès et le dépassement de soi de 2 cavalières de Scy-Chazelles lors de l'Open de France Poneys, qui se déroulaient sur le site du Parc Equestre Fédéral en Sologne.



Nos deux cavalières ont porté haut et fort les couleurs de la section équestre militaire (SEM) de Moulins-Lès-Metz. Face à une concurrence élevée venue de toute la France, elles ont fait preuve de rigueur, de complicité avec leurs montures et d'une détermination sans faille. Le travail, les stages de cohésion et la persévérance tout au long de cette année ont porté leurs fruits.

Inès et Alice Gimenez ont œuvré au succès de leur équipe mixte. En Concours de Saut d'obstacle (CSO), l'équipe se classe 5ème en poney 3D Excellence et 6ème en hunter.

Inès était accompagnée de Balzan et Alice montait Invicta, une ponette assez farouche lorsqu'elle n'est en territoire connu !



Quel bonheur pour ces jeunes cavalières de recevoir plaques et flots, un souvenir à jamais gravé dans leur esprit, ainsi que d'entendre la Marseillaise, de voir de près le podium, de faire un tour d'honneur sur la carrière principale saluées par la foule de spectateurs.

N'oublions pas que cet Open de France s'est déroulé sous une chaleur accablante et que le plan canicule était en fonction ce qui implique des épreuves avancées très tôt le matin pour le bien-être des cavaliers mais aussi des poneys. Pas facile de se lever à 5h00 du matin pour nourrir, préparer et échauffer. Par exemple, pour inciter les poneys à boire, on ajoute du sirop de pomme dans leur eau !

Un grand bravo à nos deux représentantes pour ces résultats prometteurs qui font la fierté de leurs coachs, Anne-Claire et Léa, de véritables soutiens et boosters d'énergie ainsi que de leur famille et amis.

Elles sont sur une belle lancée pour 2027 au sein d'un club qui remporte le titre de meilleur club CSO 2026 section cheval, un an pour se perfectionner et pourquoi pas viser le podium sur le sable de Lamotte-Beuvron.

Valérie Bodereau



Animations estivales

Malgré la canicule, les enfants ont pu profiter d'animations adaptées à la situation tout en restant très ludiques et appréciées







Embarquement pour les animations estivales de SCY-CHAZELLES pour 98 enfants du 06 au 24 juillet et 44 enfants du 17 au 21 août 2026.

A la barre David, en commandant de bord !

Au programme des festivités, des thèmes variés comme les mers et océans, les 4 éléments, les émotions et les transports.

Des invités et des intervenants sont venus compléter cette session avec la ferme dans la cour de l'école, Battle of Color ou comment mettre de la couleur partout, mais vraiment partout !!! Ainsi qu'un Laser Game. Un splendide spectacle de magie a clôturé les vacances de juillet.



Toutes ces animations ont été agrémentées d'activités manuelles, sportives. Sans oublier la mise en place de grands jeux, de balades et randonnées.

Sandrine Prati-Steiler

Merci à Aline, Amira, Anita, Candys, David, Diana, Jessica, Manon, Marie-Lou, Maxime et Vincent.

Avec ces souvenirs pleins la tête, la rentrée des classes n'en sera que plus belle !

Prochain rendez-vous : les vacances de la Toussaint !

Un repas à la cantine



Ce sont des dizaines d'enfants qui déjeunent à la cantine chaque midi de la semaine (pardon ! on dit « restaurant scolaire » !) et ce lieu quotidien recèle encore pour beaucoup bien des mystères.

Alors ? Comment ça se passe ? C'est pour s'en rendre compte que la nouvelle équipe de la municipalité de Scy-Chazelles a décidé d'aller régulièrement partager le repas des enfants, car rien de mieux qu'une immersion pour savoir ce qu'on y vit.

Et ce jour-là, de visu, les élus ont pu voir, entendre et goûter.

Avec bienveillance et bonhommie ils ont pu échanger avec les enfants et le personnel, estimer et apprécier le cadre, la qualité, le service, les quantités et la variété de ce qui est proposé.

Nul doute que les commentaires faits par les commensaux serviront à alimenter la commission des repas qui se réunit deux fois par an avec le prestataire de services en présence de représentants des parents d'élèves et de la directrice du périscolaire.

Une expérience bien sympathique appréciée de tous.

Claire Adam





Loisirs et Jeunesse

A l'école, la « vie » reprend



Même si la météo n'annonçait pas la rentrée avec ses 30 degrés largement dépassés, il a fallu reprendre le chemin de l'école, ce mardi 2 septembre.

Une rentrée qui a permis aux enfants de retrouver les copains, le "rythme" école/ loisir et de profiter des aménagements, investissements et embellissements faits pendant l'été.

Cette année, ce sont 214 enfants qui ont investi les locaux du Groupe Scolaire de Scy-Chazelles, répartis et encadrés par les enseignants comme suit :

- **28** en petite et moyenne sections avec Mme Pellegrini
- **26** en petite et grande sections avec Mme Znidaric
- **26** en moyenne et grande sections avec Mme Lesourd
- **23** en CP et CE1 avec Mme Royer et Mme Charpentier
- **23** en CP et CE1 avec Mme Boutter
- **23** en CE2 et CM1 avec Mme Durand
- **23** en CE2 et CM1 avec Mme Rainon
- **22** en CM1 et CM2 avec M. Hassenfratz
- **20** en CM2 avec M. Piccin et Mme Brechard

Neuf classes aux effectifs très raisonnables et objets de toutes les attentions de leurs enseignants, seront pour cette année le cadre des apprentissages et du « vivre ensemble ». La mixité des classes permet en effet de ne pas surcharger les niveaux et de stimuler les plus petits.

Qu'en est-il des travaux entrepris cet été ? Les services techniques n'ont pas ménagé leurs efforts et ça sent le « neuf », des classes ont été équipées de nouveau matériel et même les couloirs affichent des couleurs gaies et stimulantes.

Des conditions optimales s'offrent ainsi aux élèves de notre école pour grandir, s'instruire et découvrir. Les projets pédagogiques sont aussi variés que passionnants (vélo, nature….) et promettent une année riche et profitable.

Alors belle rentrée à tous et belle année!

Claire Adam







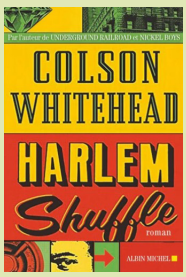
belle rentrée à tous!

Loisirs et Jeunesse

Notre bibliothèque municipale toujours aussi dynamique!



Harlem shuffle de Colson WHITEHEAD Éditions Albin Michel / Traduit de l'américain par Charles RECOURSE



Harlem, tout le monde sait que c'est le quartier noir de New York, et shuffle c'est un rythme de jazz qu'on imagine bien dans cet environnement. Carney, pas voyou mais filou quand même, y fait commerce de meubles, entre autres, non loin du quartier des affaires, beaucoup plus « blanc », au moins en apparence. Autour de lui, tous fonctionnent à coup de pots de vin, à commencer par les flics et les juges. Carney essaie de ne pas franchir la ligne rouge, mais son cousin Freddie l'entraîne dans un casse. Quand lui-même se fait arnaquer par un banquier, il rumine sa vengeance.
On se croit vivre la fantastique chanson de Nougaro A bout de souffle.
Originaire de New York, Whitehead sait de quoi il parle. A la peinture sociologique il ajoute une touche « polar » qui nous maintient en haleine. Ses précédents romans, passionnants et souvent angoissants et violents, Underground Railroad et Nickel Boys lui avaient valu les grands prix américains (le prix Pulitzer et le National Book Award). Une valeur sûre. Jean-Loup

Peut-être le hasard de Agathe CHARNET, éditions Les Corps conducteurs



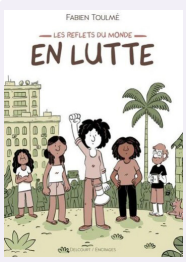
L'autrice fait le récit de la dégradation de sa mère, professeur de philosophie, qui à partir de l'âge de 54 ans et jusqu'à sa mort à 60 ans, va traverser les phases de la maladie d'Alzheimer : désorganisation du langage, aphasie, exaltation, perte d'autonomie et finalement agressivité permanente. La promesse de la famille de ne pas placer en institution la malade (qui de toute façon n'aurait pas été admise en EHPAD) sera respectée, grâce au dévouement de son entourage : son dernier compagnon, sa mère âgée de plus de 90 ans et si vaillante, sa famille et surtout les soignants de la colocation où elle finira ses jours. Les références au cinéma (en particulier au film Au hasard Balthazar de Robert Bresson) et à la chanson éclairent la personnalité de Marie-Pierre dont la vie aura été assombrie par une vie familiale peu heureuse et une fin marquée par la déchéance physique et psychologique. Madeleine

Le reste de leur vie Jean-Paul DIDIERLAURENT, Editions Au Diable Vauvert



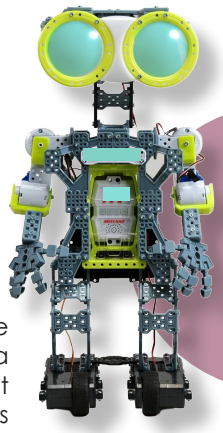
Comment, au fil de hasards qui n'en sont pas, Ambroise, le thanatopracteur amoureux des vivants, et sa grand-mère Beth vont rencontrer la jolie Manelle et le vieux Samuel pour s'embarquer dans un joyeux road trip en corbillard, à la recherche d'un improbable dénouement…
Au final, un conte moderne, espiègle et régénérant pour le moins, ode à la vie et à l'amour des autres !
Un récit qui, sans occulter la réalité des tracas de la fin de vie, nous interroge en nous invitant à vivre pleinement le présent, en ressortant plus riches de cette lecture qui n'éloigne pas la mort, mais la transforme en une simple étape d'un voyage.
Décidément, l'auteur du Liseur du 6h27 demeure au mieux de sa forme ! Claude

En lutte, Et travailler et vivre, Ce n'est pas toi que j'attendais, L'Odyssée d'Hakim de Fabien TOULME, éditions Delcourt



Dans ses bandes dessinées, Fabien Toulmé questionne la société à hauteur d'homme. L'Odyssée d'Hakim retrace le parcours d'une famille qui quitte la Syrie pour rejoindre l'Europe. En lutte est dédiée à l'engagement citoyen de trois femmes : l'une à Beyrouth, l'une au Bénin et la troisième au Brésil. Ce n'est pas toi que j'attendais est un récit autobiographique dans lequel Fabien Toulmé raconte la naissance de sa fille autiste. Dans chacun de ses livres, l'auteur se met en scène en train de chercher à comprendre, au fil de ses rencontres. De la BD documentaire comme on l'aime : humaine et instructive. Estelle

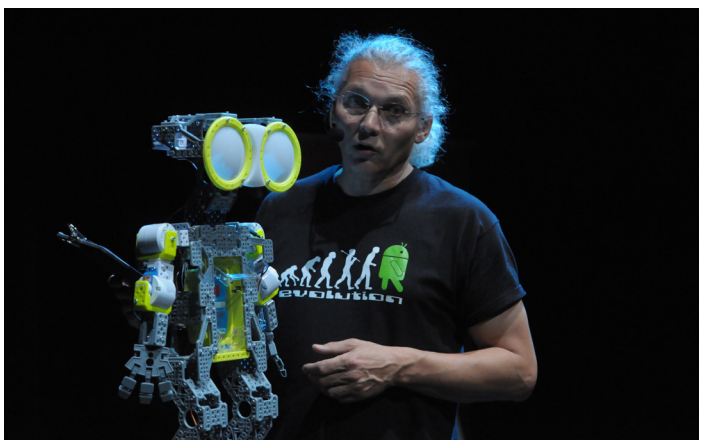
Demandez le programme



Vendredi 23 octobre 2026- 14h :
conférence débat IA

Pendant longtemps on a cru que le langage, le raisonnement logique, la capacité à utiliser des outils, … étaient le propre de l'humanité. Aujourd'hui les travaux scientifiques montrant le contraire s'accumulent. Alors : humains, animaux, plantes, machines , tous intelligentes ? Venez participer à un jeu de rôle sous forme de débat animé par **Philippe Cazeneuve** et proposé par l'Euro Métropole de Metz.

Durée : 1h30
Tout public à partir de 12 ans. Sur inscription.



Samedi 31 octobre 2026 - 14h : Ciné Débat
Une séance ludique autour de l'histoire du cinéma, mêlant quiz, extraits de films et redécouverte d'artistes. Elle permettra notamment aux participants de faire appel à leurs souvenirs et de partager leurs expériences cinématographiques.
Par l'association Les petites bobines, dans le cadre de la manifestation départementale Esprits Livres.
Durée : 1h30
Tout public à partir de 15 ans. Sur inscription.

Samedi 7 novembre 2026 - 10h : Café littéraire

Samedi 14 Novembre 10h : Dictée !
A vos stylos ! Une dictée, juste pour le plaisir… organisée dans la cadre de la manifestation départementale Esprits Livres et orchestrée par Madeleine Neyhouser.
Durée : 1h30

Entrée libre
Tout public à partir de 12 ans

Mercredi 25 novembre 2026 - 15h : Spectacle de Noël
Par l'Association C.L.A.O.U.N.S

Dans le cadre de la manifestation départementale Instants Magiques en bibliothèque
Billy est un petit farceur millénaire ayant tout vu et tout vécu. C'est aussi un collectionneur invétéré. Il a amassé au cours de ses aventures de nombreuses babioles dans lesquelles il range ses souvenirs magiques. René est un jeune nigaud ne connaissant pas le monde et ses traditions, à l'exception d'une seule : Noël. Il vit Noël, il rêve Noël, il mange des cookies (de Noël). Une nuit de Noël, chez son ami Billy, trop pressé pour attendre le moment d'ouvrir ses cadeaux, il tombe nez à nez avec une mystérieuse valise. Un conte musical mélangeant chansons, théâtre et danse.

Durée : 40 min
Tout public dès 6 ans

Ateliers activités manuelles pour enfants : dates à venir en décembre

Samedi 23 janvier 2027 - 19h30 :
Nuits de la lecture 2027 'Enfance'

La bibliothèque réitère sa participation à la manifestation nationale des Nuits de la lecture et aura le plaisir d'accueillir Mourad FRIK, conteur - verboriste - réveilleur d'histoires pour un spectacle à partager en famille ou entre amis
Tout public à partir de 6 ans

Les CM2 se sont souvenus

Depuis de nombreuses années, la bibliothèque s'est associée à Mosel'Lire, concours de lecture, d'écriture, voire de réalisation de vidéos, initié par le Département de la Moselle avec le soutien de la DLPB (direction de la lecture publique et des bibliothèques du département de la Moselle).

Or le Département ayant souhaité réorienter son action en direction de la lecture des jeunes et peaufinant son projet, nous nous sommes retrouvés privés de concours en 2025.

Connaissant le plaisir qu'ont les jeunes lecteurs à écrire, nous avons alors proposé aux élèves de CM2 de rédiger à la manière de Georges Pérec de courts textes débutant par « Je me souviens », façon à la fois de fixer leurs souvenirs-heureux- à l'école de Scy, de les formuler et de rendre hommage à leurs enseignants.

Sans surprise, ce sont essentiellement les activités extra-disciplinaires qui ont le plus marqué la mémoire des enfants : victoires sportives dans le cadre de l'USEP, classe verte à Vigy, séances de Just Dance, théâtre, mais aussi le quart d'heure Silence on lit, le potager de la cour, et les friandises apportées par Jacqueline. Ou encore la construction d'un bonhomme de neige et les glissades sur les flaques gelées de la cour.

La rentrée 2026 a eu lieu, et nos anciens élèves de CM 2 sont maintenant des collégiens de sixième. Avec quelques jolis souvenirs de leur passage à l'école Bernard Rabas…

Madeleine Neyhouser

« Je me souviens des petites attentions de Jacqueline pour nous faire plaisir, en particulier des chocolats en forme d'animaux et aussi des bonbons. » Mikaela

« Je me souviens du quart d'heure 'Silence on lit' dans la classe de Monsieur Piccin. » Sven

« Je me souviens que l'année dernière, Roman, du service civique, avait dessiné le portrait des élèves de notre classe et avait donné le dessin à chacun de nous. J'ai encore le mien. » Anne-Charlotte

Vie pratique

POLICE GENDARMERIE	SAMU	POMPIERS	URGENCE EUROPEENNE	ENFANCE MALTRAITEE	VIOLENCE AUX FEMMES
17	15	18	112	119	3919

URGENCES

SERVICE DU MÉDECIN DE GARDE
0 820 33 20 20 (En cas de non-réponse, appeler le 15)

USINE D'ÉLECTRICITÉ DE METZ 03 87 34 44 44

DISTRIBUTION EAU POTABLE :
VEOLIA 0 810 463 463 (Scy Haut)
Régie de l'eau de Metz Métropole 03 72 60 60 40 (Scy Bas)

GRDF : Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33
Raccordement 09 69 36 35 34

POLICIER MUNICIPAL 06 01 16 70 97

DIVERS



La Poste - Cave de l'Ami Fritz 62 voie de la Liberté, Scy-Chazelles
Presbytère catholique 4 rue des Moulins, Moulins-lès-Metz 09 80 33 83 76
Presbytère protestant Christian Benard 3 bis chemin de Gorze, 57530 Arnaville 06 20 30 19 59
Enlèvement des encombrants et gestion des bacs de collecte des déchets 03 87 20 10 00
Déchetterie d'Ars-sur-Moselle Horaires : lundi, jeudi (14h–18h30) ; mardi, mercredi, vendredi, samedi (9h30–18h30) ; dimanche (9h30–12h30)
Haganis - Service clients - Assainissement 03 87 34 64 60 www.haganis.fr
France Services
à Ars-sur-Moselle : 1 rue de l'Abbé Thouvenin 09 71 04 73 00
à Ancy Dornot : place de la Gloriette 03 83 81 91 69
Bibliothèque 03 87 60 35 52 bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr - Horaires : jeudi, vendredi (13h–17h) ; mercredi (9h–12h et 13h–17h) ; samedi (9h–12h et 13h–16h)
Groupe scolaire de Scy-Chazelles 1 rue de la Passerine 03 87 60 27 82
Accueil périscolaire et cantine 03 87 60 48 23 periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr
Crèche « Les Scygogneaux » 1 impasse de l'Archyre as-ondp@outlook.fr 07 88 54 94 31
PEP Lor'Est 03 87 31 19 23
Relais Assistante Sociale Centre Médico-Social 7 pl Joseph Schaff - Montigny-lès-Metz 03 87 66 13 00
CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination Metz Campagne 03 87 34 03 46
ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement www.adil57.org
Maison de la justice et du droit 17 place Jean Perrin, 57140 Woippy 03 87 18 50 67
Taxi JM Scy-Chazelles Jean-Marie LEROND, 5 voie de la Liberté 03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27 Toutes distances 24h/24 - Transports de malades assis -Transports privés ou professionnels - Gares - Aéroport - Commerces
Le Met' 0 800 00 29 38

SANTÉ

À SCY-CHAZELLES

MAISON MÉDICALE 1 imp. Anne-Marie Célestine Michel

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Dr Amandine Fanara 03 87 50 16 16
Dr Maude Pelé
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE
Marine Pierlot 03 87 66 39 49
CHIRURGIENS DENTISTES
Dr Jérémy Durkalec, Dr François Lesieur et Dr François Fuzier 03 87 60 02 40
ORL
Dr Firas El Hachem 03 87 17 83 92
PÉDICURE PODOLOGUE
Anne Karine Lithfous 03 87 60 43 43
OSTÉOPATHE
Gonzague Kiffeurt 17 voie de la Liberté 03 87 30 73 81
CABINET INFIRMIER À DOMICILE
Valérie Ribeiro et Raphaël Nadalin - Maison des Associations, 2 rue Jeanne d'Arc 06 09 26 37 63
MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
cabinet Anaïs Jungyeon Yoon, 2 rue des buissons 06 07 15 01 44
ORTHOPHONISTE
Isabelle Cuisinier, 89 voie de la Liberté 06 98 81 28 27
ORTHOPHONISTE
Anne-Sophie Petaillat, 2 impasse de l'archyre 06 73 35 60 03
PSYCHOLOGUES
Virginie Ernesti, Justine Gawronski et Marion Palm, 67 voie de la Liberté (RDC)

À MOULINS-LÈS-METZ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Cabinet médical
Dr Vanessa Gautier, Dr Marc Miller, Dr Laëtitia Guillemin, Dr Hélène Delhay, Dr Julie-Anne Conrad, 9 rue de Metz
Dr André Iser , 18 rue de Metz 03 87 60 34 96
PHARMACIE
Pharmacie de la Plage, rue de Metz - Moulins-lès-Metz 03 87 60 02 03
CABINET INFIRMIER
Héloïse Leclerc, Elodie Muller 03 87 60 58 71

À LONGEVILLE-LÈS-METZ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Cabinet médical
Dr Alain Mabille 03 87 30 13 40, Dr Aurélie Marly : 03 87 34 42 92, 15 rue du Général de Gaulle
PHARMACIE
Pharmacie de Longeville, Bd St Symphorien 03 87 30 54 51
SAGES-FEMMES
Cabinet Bauer et Bosquet, 50 bd St Symphorien 03 87 17 28 35

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
03 87 60 07 14
mairie@mairie-scy-chazelles.fr
www.mairie-scy-chazelles.fr

Scy-Chazelles